

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY BLANC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification de droit commun du PLU de Castelnau-Montratier

Le public est informé que, par arrêté réglementaire n°2019_URB01 du 28 janvier 2019, le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification de droit commun du PLU de Castelnau-Montratier.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs

du mardi 19 février 2019 à 9h00 au jeudi 21 mars 2019 à 17h00.

A été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse M. Robert MARTEL, officier armée de terre, en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur sera disponible à la mairie de Castelnau Montratier - Sainte Alauzie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site:

<http://modification-plu-castelnau-montratier-sainte-alauzie.enquetepublique.net>

- Sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse : **<http://www.ccquercyblanc.fr>**

- Sur le site internet de la mairie à l'adresse: **<http://www.castelnau-montratier.fr/>**

- Sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Castelnau Montratier - Sainte Alauzie

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête, les adresser par écrit à la mairie de Castelnau Montratier - Sainte Alauzie à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier électronique en précisant l'objet à l'adresse:

modification-plu-castelnau-montratier-sainte-alauzie@enquetepublique.net

Le registre sera tenu à la disposition du public sur le site:

<http://modification-plu-castelnau-montratier-sainte-alauzie.enquetepublique.net>

Les observations électroniques seront publiées sur le site internet précité.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Castelnau Montratier - Sainte Alauzie les:

- Mardi 19 février de 9h00 à 12h00
- Mercredi 27 février de 17h00 à 20h00
- Samedi 9 mars 2019 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 21 mars 2019 de 14h00 à 17h00

Ses rapports et ses conclusions seront transmis au Président de la Communauté de Communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête et seront tenus à disposition du public à la mairie, au siège de la Communauté de Communes et sur leurs sites internet:

<http://www.ccquercyblanc.fr/>

<http://www.castelnau-montratier.fr/>

Toute information concernant le projet de modification du PLU pourra être demandée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Blanc.

Le Président, Jean-Claude BESSOU